

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École Mariboisé

Année scolaire : 2019 - 2020

Date de l'évaluation : 20 mai 2020

Nom de la direction :	Pauline Cyr
Nom des personnes-ressources:	Marie-Hélène Côté-Gauthier / Noémie Geoffroy
Noms des membres du comité violence à l'école :	Responsable : Marie-Hélène Côté-Gauthier Comité encadrement : Geneviève Sirois, Mélanie Dumoulin, Marie-Josée Demers, Magalie Piché Invitée au besoin : Isabelle Bigras (SDG)

Nombre de signalements de violence : 15

Nombre de signalements d'intimidation : 1

Nombre de plaintes : 0



Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2019-2020

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école	À développer	A consolider	À maintenir
Surveillance constante auprès des élèves			X
Climat, entraide et relations entre les employés	X		
Partage de la responsabilité d'encadrer les élèves et d'assurer les suivis		X	
Formation en lien avec la surveillance active et l'animation pour les éducatrices, surveillantes et titulaires	X		
Lors des réunions SDG et SDD, arrimer nos interventions avec le code de vie de l'école		X	
S'assurer d'avoir des jeux disponibles pour les élèves en fonction de la saison			X
Sensibiliser les élèves et les parents aux phénomènes de l'intimidation et de la violence	X		
Harmoniser un protocole d'intervention (suite de la présentation SCP), système avec les pompons		X	

Mise en œuvre des moyens

Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :

➤ **Les mesures de prévention :**

Les mesures de prévention qui ont été mises en place sont :

✓ Sondage fait en octobre auprès du 3^e cycle en lien avec l'intimidation et la violence



- ✓ Quelques activités ont été mises en place pour informer et sensibiliser les élèves;
- ✓ Poursuite des plans de match individualisés pour les élèves dans le besoin (ex. check in check out, classe filet préventif, récréation encadré, feuille de route...);
- ✓ Envoi d'un communiqué mensuel aux parents ainsi qu'une page Facebook pour favoriser la collaboration école-famille;
- ✓ Rencontres du comité d'encadrement ont eu lieu;
- ✓ Rencontre de validation entre victime et intimidateurs;
- ✓ Rencontre de collaboration / ou appel téléphonique avec les parents – TES pour valider nos démarches en cas de situations de violence et / ou intimidation.

➤ ***Les mesures de prévention qui n'ont pas été mises en place :***

- ✓ S'assurer que tous les intervenants impliqués bouclent les interventions éducatives, s'engagent à faire comprendre à l'élève le POURQUOI de nos interventions;
- ✓ Agir de façon préventive sur des situations qui reviennent année après année pour vivre des succès (ex. la première neige)... recherche de pratique efficace (à développer);
- ✓ Informer les parents lors de situation de violence et /ou d'intimidation (victime et agresseur).

➤ ***Les modalités de signalement et de consignation :***

- ✓ Les élèves victimes et témoins ont pu dénoncer aux intervenants selon les modalités prévues les gestes de violences et d'intimidation qui ont été consignés à l'aide de l'outil mémo.

➤ ***Les mesures éducatives et de sanction et les mesures de soutien :***



- ✓ De façon générale, les mesures éducatives, de soutien et de sanction ont été mises en place lors des évènements problématiques en lien avec le code de vie.

➤ **Les difficultés rencontrées :**

- ✓ Cohérence dans la compréhension des différents membres de l'équipe, difficulté à former une équipe concertée;
- ✓ Besoin marqué au préscolaire et au 1^{er} cycle pour les élèves ayant des besoins particuliers;
- ✓ Manque de formation du personnel;
- ✓ L'instabilité du personnel enseignant.

➤ **Les éléments facilitants :**

- ✓ Présence des TES à l'extérieur (récréation et diner);
- ✓ Défis mensuels portant sur différentes valeurs avec les rassemblements de l'école;
- ✓ La volonté de tous d'améliorer le climat scolaire;
- ✓ Formation des enseignants à l'utilisation des mémos.

L'impact des actions mises en place			
Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
✓ Cohérence dans l'application des règles sur l'heure du midi.	✓ Bon respect des niveaux d'intervention pour la récréation du midi;	✓ Les parents se réfèrent régulièrement à la TES. Un climat de confiance est	✓ Belle collaboration avec le «Coffret» pour les élèves immigrants, qui sont présents



<ul style="list-style-type: none">✓ Rencontres avec les surveillantes, modélisations, mises au point;✓ Changement de certains systèmes de gestion de classe et de certaines pratiques;✓ Partage des stratégies gagnantes au niveau des TES, échanges d'idées et d'outils;✓ Meilleur suivi avec mémo.	<ul style="list-style-type: none">✓ Lien de confiance entre les élèves et les adultes de l'école. Ils assument leurs actes et veulent plaire à l'adulte, ce qui facilite grandement les retours et interventions;✓ Dénonciation de divers événements ou situations conflictuelles vécues à l'école ou sur les réseaux sociaux.	<p>installé comme nous suivons leurs enfants d'année en année;</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Lorsque les parents contactent la TES pour dénoncer une situation d'intimidation, il y a un échange verbal ou en personne entre le parent et la TES afin d'expliquer la différence entre intimidation et conflit lorsque la situation ne réfère pas à une situation d'intimidation. Ils sont accompagnés et apprécient généralement le suivi effectué, se sentent compris et supportés. Un suivi est fait la journée même (dans la mesure du possible).	<p>aux besoins;</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Bon suivi avec les intervenants de CISSS;✓ Les espaces partagés avec l'école la fourmière (patinoire, cour d'école, récréation...) se sont grandement améliorés
---	---	--	--



Recommandations

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- Favoriser des formations en lien avec la surveillance active et l'animation auprès des surveillantes et des titulaires;
- Arrimer les pratiques du SDG au projet éducatif de l'école;
- Améliorer le tableau de niveaux d'interventions et en faire la présentation;
- Harmoniser un protocole d'intervention;
- Travailler le climat entre le personnel scolaire;
- Bonifier les ateliers de niveau 1 et niveau 2 donner par les TES (comportement attendu, modélisation, prévention...)
- Création d'ateliers sur une base régulière donné par les TES à l'aide de la lecture, fait en classe;
- Offrir des capsules d'informations aux parents via le courriel ou la page Facebook de l'école (cyber intimidation, dénonciation, impact sur les témoins, violence vs intimidation...)
- A maintenir, les récréations encadrées (supervisées par une tes et modélisées)